

PROCES-VERBAL DE MESURAGE

Nous soussigné,

Aimé PIERRE, Géomètre-Expert Immobilier, assermenté en cette qualité devant le Tribunal de Première Instance séant à Bruxelles, domicilié 22, avenue des Pinsons a 1420 Braine L'Alleud.

Agissant à la requête de :

Monsieur et Madame DE CEULAER-DEKENS Henri; domiciliés à Braine le Château, 22, rue de l'Abbaye.

Déclarons avoir procédé au mesurage d'une parcelle de terrain, sise à Braine le Château, et connue ou l'ayant été aux services de Cadastre de la Commune, sous la section A, n° 319P (partie).

Nous avons représenté cette parcelle par le quadrilatère ABCDA au plan ci-contre, dressé à l'échelle de 1 à 200.

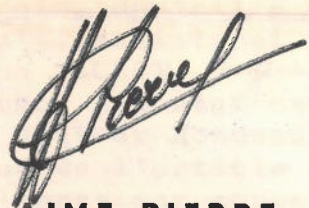
Nous reconnaissons à cette parcelle :

une largeur de façade de vingt-cinq mètres cinq centimètres (25,05m)  
le long d'une servitude d'accès,

une superficie de seize ares soixante-trois centiares (16 a 63 ca.).

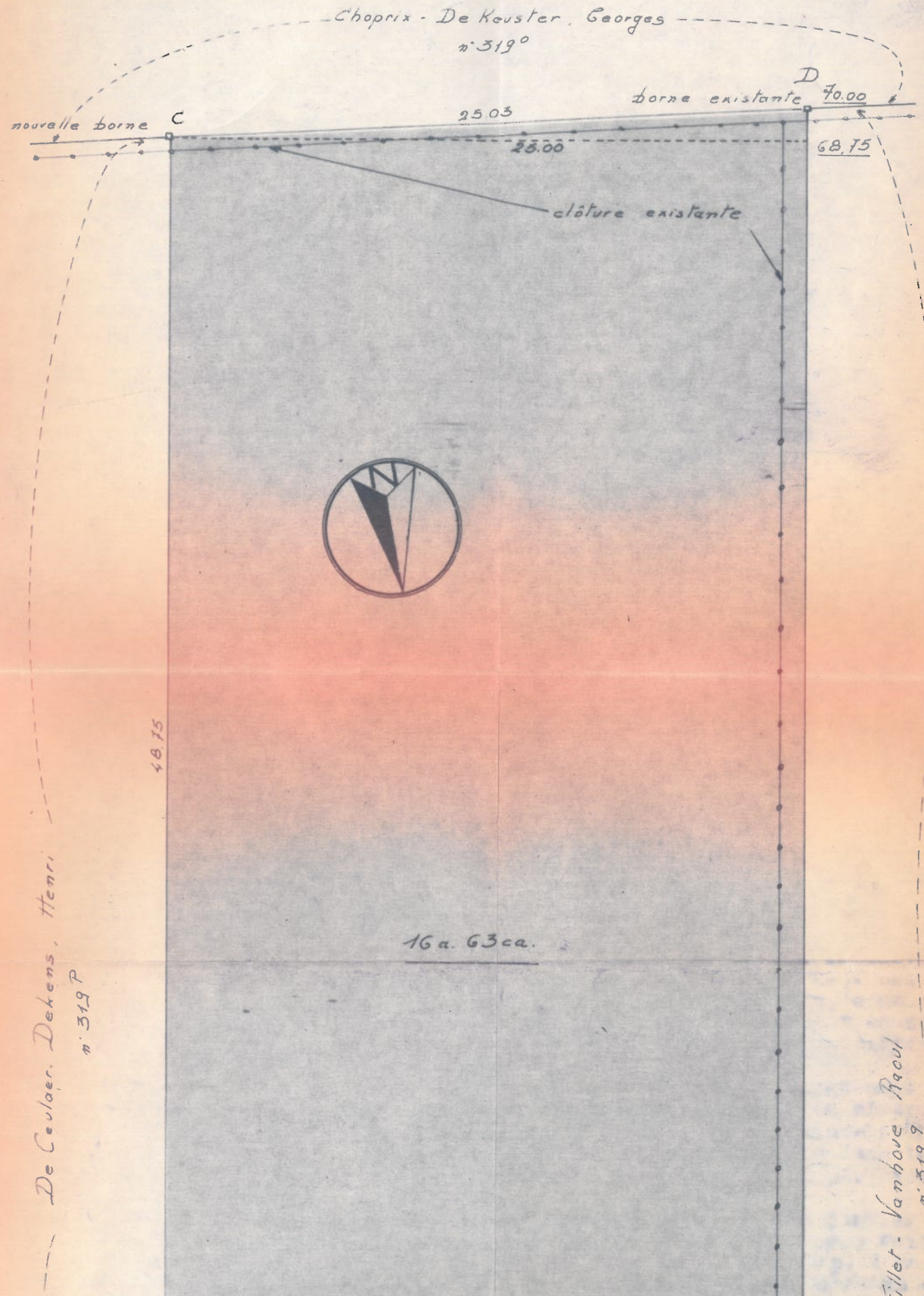
En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal de mesurage en un exemplaire et trois copies, et signé ce lundi 11 septembre 1900 septante deux.

Le Géomètre.



**AIME PIERRE**  
GÉOMÈTRE - EXPERT IMMOBILIER  
Avenue des Pinsons, 22  
1420 BRAINE L'ALLEUD  
Tél. . 54.57.10

Commune de Braine Le Château. 2  
Section A n° 319<sup>P</sup> (partie)



En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal de mesurage en un exemplaire et trois copies, et signé ce lundi 11 septembre 1900 septante deux.

Le Géomètre.

*[Signature]*

**AIME PIERRE**  
GÉOMÈTRE - EXPERT IMMOBILIER  
Avenue des Pinsons, 22  
1420 BRAINE L'ALLEUD  
Tél. . 54.57.10



Enregistré  
à TUBIZE, le seize février  
1900 septante deux  
Reçu cent cinquante francs  
(150)

ne rôle(s) sans renvoi(s)  
seize février  
Vol. M Folio 90 Case 7

Le Receveur

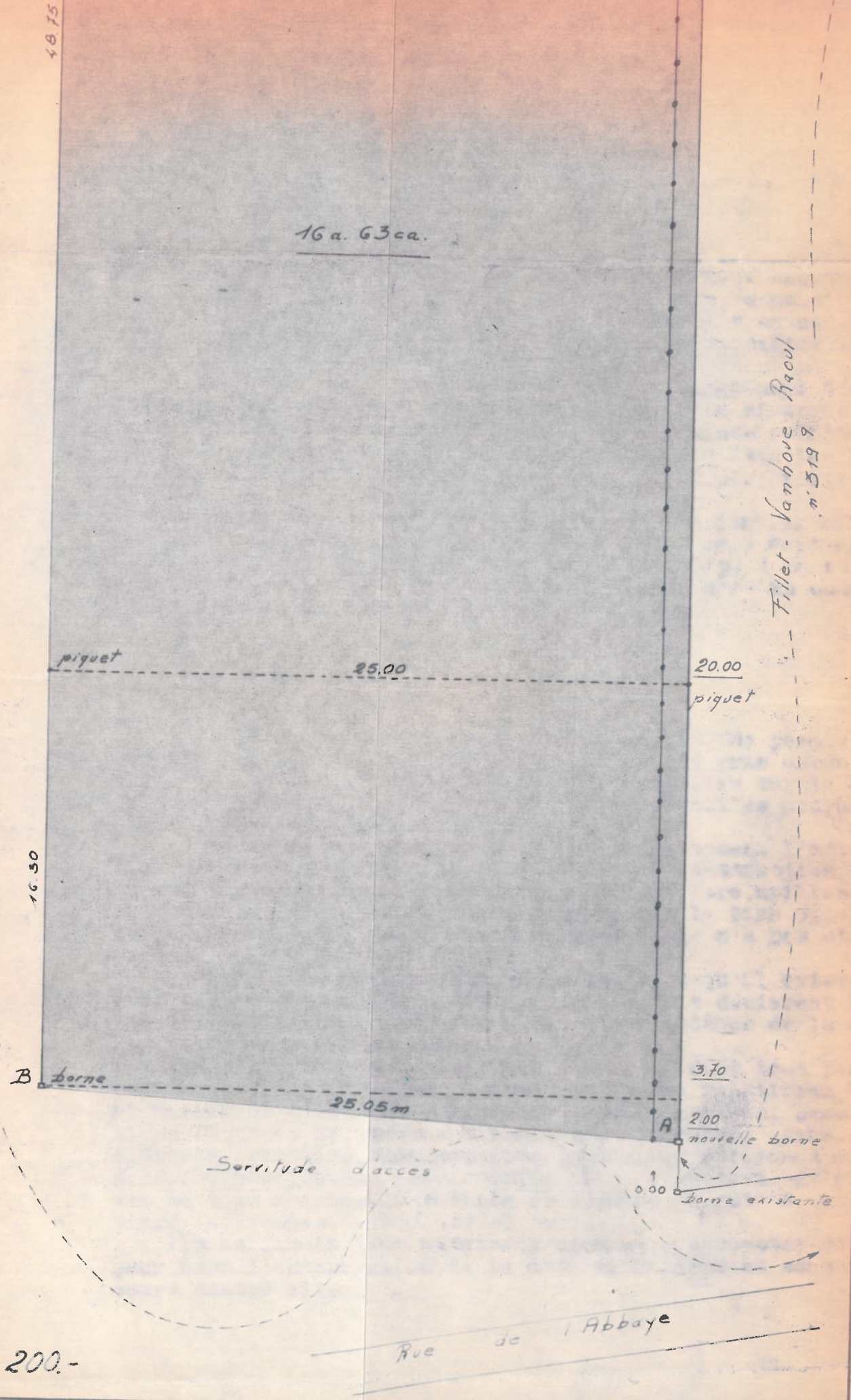
*[Signature]*

M. BORI

*De Coulaer Henri*  
*De Coulaer Gabriel*  
*De Coulaer Christian*

*[Signature]*  
*[Signature]*

De Coulaer, Dekens, Henri  
n° 319 P



Echelle: 1 à 200.-